



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOÛT 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 31 Août, à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS–LASCOURS, se sont réunis dans la salle du conseil de la Mairie, sur la convocation du 26 août 2022 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Jean-Charles ALLEMAND, Jean-Claude BUET, Patricia CANAL, Jocelyne CEZAR, Éric CHAUDOREILLE, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE, Michel TOULOUZE.

Absents excusés :

Marie-Jeanne ANDRE donne pouvoir à Fabien FIARD
Rémy COSTA donne pouvoir à Éric CHAUDOREILLE
Karine DUBOIS donne pouvoir à Jean-Claude BUET

Absents :

Cédric CONVERTINI

Secrétaire de séance : Pierre SAUVAGE

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

1. Chemin Communal

Afin de valoriser notre patrimoine naturel et d'optimiser l'attrait touristique de la commune, le Conseil Municipal souhaite réhabiliter, petit à petit, les chemins communaux. Concernant le chemin « Entre deux » à Lascours nous avons reçu le devis de LLTP (DE00000364 du 01/08/22) pour la préparation, petit enrochement et nettoyage d'un montant de 1680.00€ TTC.

VOTE A L'UNANIMITE

2. Concours Maisons Fleuries

Nous remercions les 7 personnes qui ont tenté l'aventure et se sont inscrites au premier concours des maisons fleuries.

Après une visite chez les candidats et la prise de photos, le jury a donc délibéré et arrêté le palmarès suivant :

En première catégorie : maison avec jardin visible de la rue :

- Premier prix :
_Mme Mauricette DELAGE – 160 chemin des Cigales à Lascours



- Deuxième prix :
_Mme Michelle CHAPELLIER – 126 chemin du Soleil – Cruviers
- Troisième prix :
_Mme Nathalie DUNTZE – 3025 route des Vignerons – Cruviers

Pas de participants en seconde catégorie.

En troisième catégorie : décor floral installé en bordure de voie publique (devant de porte) :

- Premier prix :
_Mme Jocelyne CHAUDOREILLE – 135 chemin du Lavoir – Cruviers



- Deuxième prix :
_Mme Martina CHLUMECKA – 12 place du Four – Lascours
- Troisième prix (ex-aequo) :
_M. Jean Manuel PEREZ – 2589 route des Vignerons – Cruviers
_M. Philippe CARBONNELLE – chemin du lavoir – Cruviers

Le classement n'a pas été aisé, mais a été déterminé par les efforts d'aménagement des jardins ou abords de la maison, le choix des végétaux (couleur, adaptation au climat), l'originalité et les effets d'ensemble.

Le jury adresse ses félicitations aux gagnants qui recevront à l'occasion des vœux du maire un diplôme. Un bon d'achat aux Serres de la Droude (80 euros pour les 1ers – 50 euros pour les 2nds – 30 euros pour les 3èmes) leur sera également adressé courant septembre par courrier.

3. Dégrèvement TFNB suite au gel

Le Conseil Municipal tient à exprimer sa solidarité envers les agriculteurs du village, victimes le 8 avril 2021 d'une « gelée noire », qui a provoqué des dégâts considérables, en particulier dans les vignes. Dans cette optique, et après évaluation des préjudices, le Conseil Municipal

a décidé de mettre en œuvre des « aides » avec dans un 1^{er} temps contacter les personnes qui ont perçu un dédommagement suite à la « gelée noire », il devront présenter en Mairie leur avis de dégrèvement du mois d'octobre 2021 et leur avis d'imposition sur le foncier non bâti agricole avant le 30 juin 2022 pour une indemnité courant fin d'année dont les formes seront déterminées en fonction des règles fiscales et financières applicables à la commune.

Sur 2021, il y a eu 13.902 € de dégrèvement suite au gel sur un total de 22.348,85 €. Soit 62% en moyenne.

Sur ce total, il y a des parcelles indûment dégravées (chemin, armas, bois, piscines, maisons, ...) pour un total de 1.569 €. Il y a donc eu un dégrèvement sur vignes de 12.333 €.

Le conseil municipal accorde la somme de 4000€ qui sera reversée aux agriculteurs impactés par le gel l'an passé, sur présentation d'une copie de l'avis d'imposition 2022 et de l'avis de dégrèvement de l'an dernier.

Il est prévu de régulariser les parcelles mal imputées.

VOTE A L'UNANIMITE

4. Electricité cantine

Depuis le 1^{er} janvier la compétence scolaire est revenue à la commune, charge à elle donc de prendre en charge les facture d'énergie de la cantine scolaire à la place d'Alès Agglo.

Il a alors été nécessaire de signer un nouveau contrat avec un fournisseur d'énergie pour prendre le relais, ce qui a été fait un peu dans l'urgence en toute fin d'année 2021 et donc en restant chez Engie. Les factures qui devaient être mensuelles n'ont été établies que le 26 juillet et ne nous ont donc pas permis de constater l'importante hausse du prix du kW/h qui est passé de 0.06€ à 039€ (+540%) pour le tarif plein.

Factures du 26 juillet 2022 :

N° 20038010666 d'un montant de 686.68€	Janv 2022
N°20038010840 d'un montant de 4335.98€	Fev 2022
N° 20038011042 d'un montant de 3078.17€	Mars 2022
N°20038011284 d'un montant de 3019.98€	Avril 2022
N° 20038011591 d'un montant de 941.11€	Mai 2022
N° 20038012032 d'un montant de 869.03€	Juin 2022
N° 20038012512 d'un montant de 1012.26€	Juillet 2022

Soit un total de presque 14000€ (13943.21€) pour la période du 1er janvier au 06 juillet 2022 sans compter le contrat de maintenance (Facture N° 202208WN00495 d'un montant de 2351.42€ pour la période du 1er mars au 31 août 2022).

Contact a été pris avec Engie qui doit donner suite, il y a vraisemblablement défaut de conseil et de facturation.

Il faudra réfléchir aux poursuites à donner et travailler en commission finance sur les possibilités d'économies à réaliser en termes de consommations notamment sur la PAC.

VOTE A L'UNANIMITE

5. Epicerie Fenêtre et rampe

Afin de rendre plus accessible l'épicerie il faut reprendre la rampe d'accès, Ange Guillemette propose un devis à 570€ pour rampe, caniveau, démolition et reconstruction, devis validé par le conseil municipal.

Pour la fenêtre, Ecobat a établi un devis pour la mise en place d'un coulissant avec habillage intérieur et extérieur de la partie cintrée, nous attendons d'autres devis avant de prendre une décision.

6. Evènements à venir

- 03/09 : Permanence des élus (Rémy Costa)
- 10/09 : Réunion public du cimetière REPOUSSEE
- 10/09 : Inauguration petit stade REPOUSSEE
- 10/09 : Concert du BIG ONE, 3eme édition, 3 groupes et dernier concert de NO Fuse
- 01/10 : Réunion de quartier Lascours
- 07/10 : Réunion Tourisme chez Rudy (Chaleur de Lascours)
- 8-9/10 : Octobre Rose
- 21/10 : Primeur de la cave à Ners
- 23/10 : Choral au profit de la ligue contre le cancer
- 04/11 : Théâtre : « Un si grand Soleil »
- 19-20/11 : Marcher de Noël
- 24/11 : Repas des aînés
- 3-4/12 : Téléthon
- 16-17/12 : Spectacle de Noël
- 14/01 : Vœux du maire

7. Fête de l'escargot

On valide le fait de continuer le marcher des créateurs l'année prochaine pour la fête des escargots qui aura lieu le 24 juin 2023 (sans la présence de Patricia).

Afin de faire évoluer les thèmes et déco de l'escargot au fil des années, l'idée est lancée d'imaginer que notre mascotte a voyagé durant la période qui sépare les éditions, elle aurait visité tel ou tel pays, ville, lieu ou conglomération et en adopterait les couleurs par exemple...

Quoi qu'il en soit il faut d'ores et déjà reprendre les réunions de travail et préparer un article pour le prochain journal.

8. Inauguration petit stade

L'inauguration du petit stade chemin du lavoir est repoussée pour des raisons logistiques, une date sera communiquée dans le journal communal. La réflexion concernant la dénomination de ce lieu reste donc ouverte.

9. Marché de Noël

Le marché de Noël se tiendra cette année les 19 et 20 novembre à la salle du parc, plus de 20 exposants et un food truck sont déjà programmés. Marie-Jeanne, à la demande de certains exposants ouvre la réflexion sur la possibilité de s'étendre également à l'extérieur de la salle.

10. Obligations légales de débroussaillage communales

Les travaux concernant les OLD communales vont démarrer à partir du lundi 05 septembre notamment chemin de la gravette pour suivre l'élan donné par les riverains. En parallèle, les réunions publiques d'information OLD se poursuivent.

11. Prochain journal

Au programme :

- Concours déco de Noël
- Foot
- Médiateur d'Alès
- Visite des élus
- Convention Pont du Gard
- Associations
- Vendanges
- Temps forts en images : Aubade, Course des Lascars, Fête, Distillation Valia, Sortie des ados, Big One...
- Maisons fleuries
- Rentrée des classes
- Chats
- Agenda

12. Réunion publique au cimetière

Une nouvelle réunion publique concernant l'aménagement du parking ainsi que le projet de columbarium est repoussée pour des raisons d'organisation.

Nous avons un devis de LLTP pour la réalisation du parking pour un montant de 10 320€ TTC.

13. Second poste Agent communal

Le contrat de Mathieu Tellier pour seconder Joël se termine ce 31 août, il a été prolongé sur un mi-temps pour le mois de septembre. Les retours sont positifs et il serait intéressé pour continuer sur un 20h, nous regardons dans ce sens la possibilité de le prolonger, toujours par le biais du CDG, jusqu'à la fin d'année.

14. Sécurité fête votive

Comme tous les ans la sécurité de la fête votive est prise en charge par la commune. Pour les 15 et 16 juillet 4 ADS ont été mobilisés de 20h00 à 03h00 et 4 de plus de 22h00 à 03h00, la facture s'élève à 2400€HT + 320€ de défraiement soit un total de 3264.00€TTC. Ce remboursement est soumis à délibération.

VOTE A L'UNANIMITE

Par ailleurs, nous verrons pour aborder l'organisation des fêtes futures avec la présidente du comité des fêtes lors d'une réunion hebdomadaire ou spécifique.

15. Subvention Foot

L'entente football Vézénobres Cruviers Lascours qui permet à plus de 250 joueurs de pratiquer leur sport en partie sur la pelouse du stade de Cruviers sollicite une demande de subvention.

Le conseil municipal propose un montant de 800€ (équivalent au montant de subvention de Vézénobres).

VOTE A L'UNANIMITE

16. Tarifs de la cantine

Suite au retour d'appel d'offre concernant le montant des repas de la cantine, seule l'entreprise Terre de cuisine a répondu. Après négociation avec AA le prix du repas passe donc de 3.23€ à 3.86€.

Le conseil municipal propose de s'aligner sur la délibération du conseil municipal de Brignon du 24 août 2022 qui fixe le tarif facturé à 4.00€ par repas (3.60€ auparavant), 6.00€ par repas enfant majoré, et 1.00€ pour les enfants ayant un PAI (protocole d'accueil personnalisé) avec panier repas.

VOTE A L'UNANIMITE

17. Zone Artisanale

Dans le cadre de l'avancement du projet d'aménagement d'une zone d'activités à côté de la distillerie, nous avons reçu le cabinet CEREG qui s'occupe de l'étude de faisabilité ce 31 août. 2022

Deux plans d'aménagements ont été proposés comportant 8 lots chacun ainsi qu'une voie en sens unique avec trottoir formant une boucle et un bassin de rétention en fond de parcelle. La seconde proposition comporte un bassin moins profond qui serait compensé par une noue en bordure de voie qui pourrait être arborée.

Une proposition chiffrée avec une boucle modifiée sera envoyée début septembre.

18. Questions Diverses

- Marie Jeanne propose d'aller à St Privat pour en savoir plus sur la mutuelle communale.
- Marie Jeanne propose la possibilité d'organiser une journée de voyage à destination des habitants.
- Patricia propose que l'on réfléchisse à organiser quelque chose pour les 100ans de Marcelle l'an prochain.
- Jean-Charles a pris Maître Florence De Prato comme avocate dans l'affaire qui l'oppose à M. Dindia, il passera devant le tribunal le 05 octobre pour l'agression de l'élu.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 22 H 30